

Bientôt des caméras dans les quartiers d'Alès aux Cévennes, aux Près-saint-jean... et dans les halls d'immeubles HLM

Voilà ce qu'on trouve dans un compte-rendu de conseil municipal d'Alès qui s'est tenu récemment... :

21. DEMANDE DE SUBVENTION - EXTENSION DE LA VIDÉOPROTECTION URBAINE

LE PROJET

Dans la continuité du système de Vidéo-protection en place (87 caméras déjà existantes) la ville d'Alès souhaite, au travers d'une extension de son périmètre renforcer la sécurité des biens et des usagers et être en mesure également d'assurer la sécurité des habitants dans les immeubles de l'OPH « Les Logis Cévenols ».

Compte tenu du bilan très positif constaté par les services de police, il apparaît opportun de réaliser une extension de l'équipement existant en installant **33 caméras dômes sur réseau fibre optique pilotées depuis le CSU et 128 caméras dans les halls d'immeubles ou garages des « Logis Cévenols ».**

Le périmètre du projet se découpe en 3 secteurs, traités pour chacun d'eux de manière indépendante :

secteur 1 : zone Près Saint Jean / Cévennes

secteur 2 : zone Faubourg du Soleil / Complexe sportif / Arènes.

secteur 3 : zone Rochebelle / Grand Rue Jean Moulin / Gardon / Moulinet / La Royale.

La réalisation sur les 3 secteurs se fera en 3 phases :

phase 1 : année 2011 pour le secteur 1

phase 2 : année 2012 pour le secteur 2

phase 3 : année 2013 pour le secteur 3

Les 3 secteurs (quartiers Près St Jean, Cévennes, Faubourg du Soleil, stade Pibarot, Gardon, Moulinet, La Royale, Arènes, Rochebelle, Grand Rue Jean Moulin) seront équipés de dispositifs avec **caméras dômes (360°) sur réseau fibre optique pilotées depuis le CSU.**

Les secteurs 1 et 3 comprennent en plus **des caméras dômes, des dispositifs dans les halls d'entrée des immeubles** de l'OPH « Les Logis Cévenols », qui ne seront mis en service que sur demande réglementaire, en fonction des besoins. Le stockage de l'information se fera sur les sites. La mise en place des caméras dans les halls donnera lieu à une convention entre la ville et les Logis Cévenols

En cas de besoin, le transfert des informations pourra s'effectuer au moyen de la fibre vers le CSU de la ville, seul autorisé avec les services de l'Etat à l'exploitation des informations.

La bourgeoisie alésienne sécurisait ses biens avec des caméras dans les commerces et dans les rues du centre-ville. Aujourd'hui, elle décide de surveiller et de contrôler nos moindres mouvements, jusque dans nos lieux d'habitation.

La volonté est claire, il s'agit de s'assurer d'empêcher toute velléité de révolte voire simplement tout moyen de survie qui irait à l'encontre de l'ordre établi et de sa légalité.

Ils prennent les décisions mais il ne tient qu'à nous de les empêcher de les mettre en oeuvre...

**Pas de caméras dans les quartiers,
pas de quartier pour les caméras !**